

Parc National d'Al-Hoceima (Maroc)

Caractéristiques Générales

Le Parc National d'Al-Hoceima (PNAH) répond à plusieurs des critères généraux fixés à l'article 8 du Protocole ASP/DB pour inscription sur la liste des ASPIM. L'aire candidate:

- renferme des espèces endémiques locales (telles que *Cystoseira elagans*, *Laminaria ochroleuca*, *Peyssonnelia squamaria*, etc.) et des espèces endémiques ou menacées d'extinction à l'échelle de la Méditerranée (en particulier *Cystoseira amantacea* var. *stricta*, *Cystoseira zosteroides*, *Laminaria rodriguezii*, *Asteroides calycularis*, *Patella ferruginea*, *Pinna rudis*, *Caretta caretta*, *Phalacrocorax aristotelis*, etc.)
- renferme des écosystèmes spécifiques à la Méditerranée tels que les associations à *Cystoseira amantacea* et des formations coralligènes
- renferme des habitats critiques pour les espèces en voie de disparition, menacées ou endémiques à savoir des habitats favorables (grottes appropriées) au phoque moine, des îlots marins pour la patelle géante et le goéland d'audouin et des falaises pour la reproduction et la nidification du balbuzard pêcheur
- présente un intérêt scientifique (présence de formations coralligènes très remarquables tant au plan richesse que distribution spatiale, présence de grottes sous-marines et d'espèces ombrophiles), un intérêt esthétique (présence de falaises tombantes, d'îles et d'îlots, de plages et de baies spectaculaires et attrayantes ainsi que de paysages à l'intérieur du Parc offrent également un panorama remarquable par la rondeur des collines séparées par des vallées assez larges), un intérêt culturel (présence de traces de la civilisation antique, de ruines de la fortification de Torres-de-Alcala (ex-villa Jordana) datant du XVIème siècle, de mausolées et marabouts...) et un intérêt éducatif (présence de coralligène à des profondeurs relativement faibles, d'habitats favorables au phoque moine et chevauchement d'espèces méditerranéennes et atlantiques)

Statut Juridique

Le PNAH est doté d'un statut juridique lui assurant une protection à long terme (Décret). Ce statut sera renforcé par la loi (en cours) sur les aires protégées qui constituera l'arsenal juridique relatif aux aires protégées du Maroc.

Mesure de Protection, de Planification et de Gestion

Le PNAH possède des mesures de protection qui concernent ses deux composantes terrestre et marine; deux plans de gestion, cohérents et harmonieux, pour les deux composantes (présentés dans les annexes du dossier de candidature) et un programme de suivi ; un organe de gestion ; un personnel permanent et des moyens de gestion et de suivi. Il est prévu de renforcer davantage les mesures de protection, de planification et de gestion à travers les programmes et les initiatives en cours, qui sont appuyés sur les plans local, national et international.

Conclusion

Ce site remplit les critères minima requis et est éligible à l'inscription sur la Liste des ASPIM.

Annexe : - Format annoté pour les rapports de présentation des aires proposées pour inscription sur la liste des ASPIM - Résumé

Le Parc National d'Al Hoceima est situé sur la façade méditerranéenne du Maroc, à 150 Km environ à l'est du détroit de Gibraltar, à proximité de la ville d'Al Hoceima. Ce Parc côtier de 48 460 ha comporte une partie marine de 19.600 ha. C'est un espace montagneux au relief tourmenté avec un rivage composé de falaises et de grottes et plusieurs îlots et rochers. La population humaine du Parc National est estimée à plus de 15 000 habitants.

L'intérêt biologique et écologique du site a été démontré à partir des années 1983. La zone côtière s'étendant de Cala Iris à al Hoceima a fait l'objet d'un plan directeur d'aménagement et de gestion de la partie terrestre et de la partie marine achevé en 1993, puis d'un plan de gestion uniquement dédié à la partie marine effectué dans le cadre du projet MEDMPA réalisé en 2002.

Le Parc National a officiellement été créé en 2004 (Décret d'Aménagement et de Gestion du Parc National d'Al Hoceima (Décret n°2.04.781 du 8 octobre 2004) avec comme objectifs globaux :

- Conservation d'échantillons représentatifs du patrimoine naturel de la façade méditerranéenne du Maroc;
- Maintien des équilibres naturels et des processus écologiques vitaux;

- Préservation de la diversité biologique et de la complémentarité des habitats naturels de l'ensemble du Parc;
- L'information, l'éducation et la sensibilisation de différents publics;
- Protection des paysages caractéristiques du Parc;
- Mise en place de conditions particulières pour un développement local et une amélioration des conditions de vie, par la réalisation de programmes de développement intégré et participatif.
- Recherche scientifique par le suivi écologique et le développement de la recherche scientifique dans le Parc.

Milieu physique

Le Parc National d'Al Hoceima s'étend, pour sa plus grande partie, sur le massif montagneux des Bokkoya. Il est limité au nord par la mer, à l'ouest par la vallée de Mestassa et au sud et à l'est par la ligne de partage des eaux avec l'oued Rhis. Le massif des Bokkoya est un édifice montagneux qui s'étale sur une quarantaine de km entre la ville d'Al Hoceima à l'est et le village de Torres. Cette morphologie se distingue par des formes émoussées et assez compartimentées, avec des altitudes maximales qui varient entre 500 et 700 m.

Les bordures maritimes du Massif de Bokoya se caractérisent par un relief escarpé, marqué par des falaises raides, dépassant par endroits 300 m de dénivellation, taillées dans les matériaux carbonatés de la Dorsale calcaire. Les baies et les plages sont relativement rares, et les escarpements sont raides et inaccessibles. Les prolongements de ce chaînon constituent un fond marin de nature surtout calcaire avec le long du trait de côte protégé des grottes et des ouvertures sous marines peu profondes susceptibles de former des siphons.

Intérêt biologique

La richesse biologique du Parc National d'Al Hoceima le classe parmi les aires protégées majeures à l'échelle méditerranéenne. Il s'agit de l'unique Parc National sur la rive méditerranéenne du Maroc.

L'avifaune : Nidification d'espèces de haute valeur patrimoniale comme le balbuzard pêcheur et le goéland d'Audouin ainsi que d'autres espèces emblématiques comme l'aigle royal, l'aigle de Bonelli, l'aigle impérial et la buse féroce.

Un couvert forestier en bonne santé : nombreuse espèces ligneuses méditerranéennes

représentées dans l'aire et plus particulièrement le thuya de Berbérie.

Biodiversité marine : Le Parc National d'Al Hoceima est situé dans une zone proche atlantique influencée par les courants tourbillonnaires. Aussi, il est également richement peuplée par des espèces atlantiques ; ce qui lui donne une situation singulière de toute la méditerranée ; La Flore marine benthique du Parc National d'Al Hoceima est composée de 264 taxons. Le Parc National abrite également une grande diversité spécifique et de nombreuses espèces menacées comme la grande patelle, le corail rouge, la grande cigale, le mérrou brun. On soulignera également la richesse floristique (laminaires, cystoseires...).

L'intégrité des habitats sous marins n'est que faiblement affectée par les activités humaines. Le littoral dispose toujours de grottes sous-marines susceptibles d'abriter le phoque moine, aujourd'hui disparu dans la zone.

Intérêt culturel et paysager

Les paysages sont massifs. Protégée par la nature ingrate du terrain et par l'enclavement, la plus grande partie du Parc National a conservé sa nature sauvage

Pressions

Avant même la formalisation de l'existence du Parc National, les espaces marins et terrestres de l'aire protégée sont demeurés préservés de toute atteinte majeure. La création du Parc National est venue renforcer les impératifs de préservation principalement à terre où l'unité de gestion mise en place et appuyée par le personnel forestier assure une surveillance régulière et la sensibilisation des populations agro-forestières. La pression pastorale et les prélèvements de ressources naturelles semblent maîtrisés pour une grande partie de ce territoire.

La pression urbaine est très faible dans le Parc National, même si elle semble s'affirmer de plus en plus sur sa périphérie en raison d'une politique affirmée de désenclavement et de développement socio-économique basé sur le tourisme sur le littoral méditerranéen du Royaume de manière générale et particulièrement du littoral de la Province d'Al Hoceima.

En mer, la pression sur les ressources halieutiques demeure perceptible engendrant notamment des conflits d'usage entre les pêcheurs artisanaux et les pêcheurs industriels.

Initiatives en cours et bonnes pratiques

Au niveau national et local on soulignera la volonté du Haut commissariat aux eaux et forêts

et à la lutte contre la désertification a promouvoir la conservation et le développement du parc national d'Al Hoceima à travers un projet programme a court terme de financement interne ainsi que à travers l'appui de bailleurs de fonds étrangers

Au niveau local, on soulignera les activités régulières entreprises par la société civile au bénéfice de la population du Parc National à travers l'appui aux bonnes pratiques en matière de tourisme et d'agriculture.

On soulignera également l'intérêt d'institutions internationales, notamment l'UICN et de la coopération bilatérale à travers la mise en place de projets liés à la gestion durable de la biodiversité dans le Parc National.

Toujours en matière de pratiques durables, on citera l'initiative « Pays d'Accueil Touristique », le projet « DESTINATION » d'appui au tourisme durable ainsi que le PAC Maroc versé vers l'initiation d'un processus de gestion intégrée de la zone côtière des provinces d'Al Hoceima et de Chefchaouen. Une partie de ce projet est consacrée à l'étude et à la gestion des zones sensibles de la zone du PAC comprenant le littoral du Parc National d'Al Hoceima et sa continuité occidentale jusqu'à Oued Laou.